

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de
la RDC**

Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)

Les Bibliothèques des Alliances franco-congolaises

par

Christophe MVUMBI

Secrétaire exécutif adjoint des Alliances franco-congolaises de Kinshasa

Pontien MUTOMBO Mpoyi

**Bibliothécaire au Programme national de lutte contre le paludisme du Ministère de la
Santé Publique**

Introduction

Les bibliothèques des Alliances franco-congolaises sont le fruit du partenariat entre les représentants de l'État français et ceux de la société civile congolaise. Elles constituent un important réseau dont l'organisation mère est l'Alliance française, une association engagée depuis longtemps dans le débat mondial sur la cohabitation des différents peuples.

Historique et Présentation des Alliances franco-congolaises

Les Alliances franco-congolaises sont des associations de droit local créées en 1974, réunies en fédération et administrées par des bénévoles congolais. Certaines d'entre elles bénéficient d'une subvention de l'État français et/ou d'un directeur détaché, qui travaille en synergie avec les comités locaux démocratiquement élus. Rappelons que les Alliances franco-congolaises sont affiliées et soutenues par l'Alliance française, une association reconnue d'utilité publique, fondée le 21 juillet 1883. Ces fondateurs venaient d'horizons divers et étaient des personnalités comme: Ferdinand de Lesseps, Louis Pasteur, Ernest Renan, Jules Verne et Armand Colin. Dès sa création, l'Association s'est voulue résolument humaniste et ouverte à tous les hommes épris de culture. Aujourd'hui encore plus que jamais, les Alliances françaises sont des lieux de débat et de conviction « pour donner un visage plus humain à la mondialisation ». Ce réseau de compétences relie mille nonante-huit points d'implantation et couvre cent trente-huit pays, soit 80 % du globe. Il organise le dialogue nécessaire entre les cultures et occupe une place de premier plan au sein de la francophonie. Les Alliances franco-congolaises font partie intégrante de ce maillage réticulaire. Elles ont connu une forte expansion jusqu'en 1990, grâce au partenariat français. Après les pillages, les comités de personnalités congolaises ont réussi à faire fonctionner quatorze Alliances en République Démocratique du Congo, à: Kinshasa, Lubumbashi, Kolwezi, Kananga, Kisangani, Bukavu, Goma, Kikwit, Boma, Matadi, Mbanza- Ngungu, Mbandaka, Gbadolite, Kabinda. À cause des guerres fratricides récurrentes en République Démocratique du Congo, beaucoup de ces associations sont fortement menacées par la léthargie ou l'extinction. Néanmoins, le partenaire français n'en est pas moins coopératif. Sans baisser les bras, il s'évertue à faire revivre toutes les associations provinciales, à côté des quatre Alliances les plus actives que sont celles de Kinshasa, de Lubumbashi, de Matadi et de Kananga. Par ces efforts, le mouvement associatif « reprend du poil de la bête » et les bibliothèques comptent parmi les meilleurs objectifs des Alliances.

Mission, Objectifs et organisation des Alliances franco-congolaises

Les Alliances franco-congolaises ont pour mission de promouvoir le dialogue entre les cultures congolaises et française par l'enseignement du français grâce aux moyens modernes de traitement de l'information, l'aménagement des bibliothèques, salles de conférence et/ou de spectacles en vue d'organiser des activités à caractère littéraire, scientifique, technique et culturel, l'organisation de voyages culturels et de formation dans le cadre des échanges entre la France et la République Démocratique du Congo et l'organisation de manifestations culturelles diverses. Organisées par « ville en sites » et « antennes », les Alliances franco-congolaises apportent une forte contribution aux programmes de la Mission de Coopération et d'Action culturelle. Leurs activités culturelles consistent en des projections de films, des représentations théâtrales, des biblio-forums et vidéo-forums, des soirées musicales, des cycles de conférences, des jeux d'échecs, des concours de scrabble, d'orthographe et de poésie,... Ce sont des écoles pionnières dans l'enseignement du français en tant que langue étrangère. Elles organisent, en outre, des classes de français en tant que deuxième langue et spécialisée, sans négliger les cours de remise à niveau, d'informatique et d'initiation à l'Internet. Il s'agit en définitive de cursus adaptés proposant des certifications reconnues dans les milieux internationaux. En effet, l'Alliance est un label d'excellence et un gage de qualité. Les bibliothèques en sont des pièces maîtresses et d'importantes courroies de transmission documentaire. Elles forment à l'image de leurs associations de tutelle mieux qu'un réseau, une famille. Un réseau enviable par la qualité de ses formateurs et de ses espaces. En 1993, lors de la deuxième conférence des bibliothèques, il a été considéré comme un modèle du genre et un réseau- type.

Gestion des Bibliothèques des Alliances franco-congolaises

Dans l'organisation des Alliances franco-congolaises, l'accès à la bibliothèque est conditionné par l'adhésion à l'Association et le paiement des frais ad hoc. La carte de membre assure aussi bien le droit à la consultation des collections que la participation aux activités, aux animations culturelles et d'autres privilèges. En général, le fonds documentaire est proposé en accès direct, pour faciliter le contact entre le lecteur et la production éditoriale disponible sous forme de monographies et de périodiques. Mais à l'Antenne de l'Université de Kinshasa, bibliothèque de création récente, l'accès indirect est pour le moment pratiqué vu la modicité du fonds – qui s'accroît cependant à vue d'œil – et dans le souci de préserver l'intérêt général. Néanmoins sont exposés, sur des présentoirs, les nouveautés, les usuels et les périodiques. Le fonds documentaire est de nature diverse. Il comprend le matériel didactique de la bibliothèque pédagogique propre aux Alliances enseignantes, les livres et les revues, les documents audio, audiovisuels, électroniques et divers. Ce fonds est réparti en deux catégories: les œuvres d'imagination : les romans sont cotés et classés à R, les contes sous C, les albums sous A,... Et les documentaires ou ouvrages scientifiques classés selon la classification décimale Dewey (CDD). Par ailleurs, les bibliographies font l'objet d'un classement spécial sous B. L'antenne de l'Université de Kinshasa, compte tenu de son fonds réduit, applique la CDD partout. Les bibliothèques représentent un réseau de quatorze sites. Elles agissent en soutien à la lecture en général et à l'action scolaire ou académique, en particulier. Tel est le cas du fonds jeunesse de l'Alliance franco-congolaise du site de Lemba, obtenu grâce au Projet d'appui à la documentation de l'Ambassade de France de la République Démocratique du Congo. Ce projet apporte en même temps son assistance à la recherche à travers l'antenne de l'Université de Kinshasa. Ces bibliothèques évoluent vers des médiathèques ou des centres de ressources multimédia, à l'aide des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Les livres et les non livres y sont complétés par des documents numériques ainsi que par la connexion à l'Internet permettant des recherches plus modernisées. Dans leur cadre, des manifestations culturelles rivalisent avec les navigations sur le Web. Dans les bibliothèques des Alliances « nouvelle version », ouvertes du matin au soir, le monde appartient au chercheur. L'animation culturelle des bibliothèques des Alliances franco-congolaises est intégrée dans le programme global des associations sans but lucratif, en conformité avec leurs statuts et leurs objectifs. Il convient de rappeler que chaque Alliance organise à intervalles réguliers, un large éventail d'activités culturelles allant du festival cinématographique au show musical et à la conférence-débat. Les bibliothèques des Alliances franco-congolaises desservent un public large de tout âge et de tout niveau, allant des enfants aux adultes en passant par les jeunes. Ce sont des îlots de vie et d'animations culturelles qui se rapprochent des institutions d'enseignement supérieur et universitaire. Elles s'intéressent de plus en plus au public savant constitué par les chercheurs. Dans ce contexte scientifique, elles évoluent vers des bibliothèques de référence, sans ambition de se substituer aux universités et instituts supérieurs. La gestion de ces ressources est conforme à la normalisation internationale, soucieuse du Contrôle bibliographique universel (CBU). Elle est assurée par un personnel de bibliothèque bien recyclé, un bibliothécaire formé et des opérateurs informatiques compétents. Les comités de gestions élus et les responsables permanents chapeautent toute la structure.

Conclusion

Les bibliothèques des Alliances franco-congolaises font souvent face à des usagers potentiels affaiblis par la crise ou les guerres meurtrières répétées et, de ce fait, démotivés pour la lecture et la recherche. Il faudrait leur en redonner le goût avec le concours des enseignants de tous les niveaux et de toutes les filières de formation. Surtout, il faudrait les initier au travail créateur, à l'autonomie et à l'invention sans commune mesure avec toute velléité plagiaire. Du reste, les bibliothécaires des Alliances franco-congolaises devraient être associés de loin ou de près à l'élaboration du plan d'action culturel. Ils pourraient ainsi apporter leur pierre à l'édifice. Bien plus, ils devraient avoir droit à un budget, pour un meilleur développement des institutions qu'ils gèrent. Une formation permanente aux nouvelles technologies documentaires en perpétuelle évolution s'avère nécessaire. Il serait enfin souhaitable d'informatiser les Alliances franco-congolaises et de créer un site Internet. Cette démarche pourrait favoriser la coopération entre les bibliothèques susceptibles d'être consultées en ligne, au nom de la complémentarité des ressources multimédia disponibles. Cette connexion pourrait se réaliser grâce au

partenariat franco-congolais déjà très vivant à ce jour, grâce à l'univers convivial et à l'amitié qui existent entre les deux peuples.